



Préavis N°02/2022

De la Municipalité de Jorat-Mézières au Conseil communal

Jorat-Mézières, le 17 février 2022

Réf. : 1.10.101.02 / vp

Demande de crédit de Fr. 80'000.00

Acquisition d'un nouveau tracteur à gazon pour la voirie

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

L'ancienne commune de Carrouge avait fait l'acquisition, au cours de l'année 2012, du tracteur à gazon, utilisé jusqu'à il y a peu, auprès de l'entreprise Ries SA à Servion.

Ce véhicule, qui compte actuellement 1'000 heures au compteur, donne des signes de vieillesse et les frais d'entretien et de maintenance commencent à se chiffrer. Ce tracteur n'est d'ailleurs actuellement pas en service car de gros frais de transmission doivent être engagés. Il est également nécessaire de préciser que plusieurs aspects sécuritaires ne sont plus aux normes, notamment : la cabine, la prise de force, ainsi que ses problèmes de stabilité et de puissance pour l'ouverture des trottoirs, surtout dans le secteur de la Route d'En-Bas à Carrouge.

Pour le remplacer, un tracteur équipé d'une lame a été loué momentanément et cette location sera prolongée, dès le printemps, avec un tracteur équipé d'une tondeuse.

Compte tenu de ce qui précède et afin d'éviter de coûteux frais de remise en état, la Municipalité de Jorat-Mézières souhaite changer ce tracteur. Afin de faire un choix judicieux en vue de ce remplacement, il a été demandé trois offres à différents prestataires :

Chalut Green Service à Aclens	Tracteur John Deere 3039R
	Diesel Yanmar 3 cylindres, turbocompressé, 1600 cm ³ et 38.2 CV. Transmission hydrostatique eHydro à 3 rapports
	Fr. 92'225.00
	<u>./.</u> Remise Fr. 4'825.00
	Total Fr. 87'400.00 TTC
	Détail de l'option incluse dans l'offre :
	- Tondeuse frontale MATEV H/M 160 cm Fr. 11'320.00
	- Lame à neige MATEV SRM VP 160 L Fr. 7'250.00
	<u>Les points positifs :</u>
	• Cabine bien insonorisée et avec beaucoup de confort ;
	• Construction solide et belles finitions.
	<u>Les points négatifs :</u>
	• Visuel depuis l'intérieur pas bon ;
	• Véhicule 3 centimètres plus haut que les autres.

AMS Atelier mécanique Spanhauer Le Mont s/Lausanne	<p>Tracteur Iseki TH 5420 Hydro Diesel, moteur 3 cylindres, 40 CV (29.4 kw) 1826 ccm. Transmission hydrostatique à 3 groupes.</p>	Fr. 67'075.00
	<p>./. Remise</p>	Fr. 3'375.00
		Fr. 63'700.00 TTC
	Lame à neige Zaugg (inclus rabais de Fr. 305.00)	Fr. 5'710.00
	Tondeuse frontale (inclus rabais de Fr. 390.00)	Fr. 7'510.00
	Total	Fr. 76'920.00 TTC
	<u>Les points négatifs :</u>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Pas assez de puissance ; • Problème avec le service après-vente pour l'acquisition des pièces ; • Trop large ; • Trop bruyant ; • Confort de la cabine pas adéquat ; • Véhicule pas retenu par des communes alentours. 	

Moret Machines agricoles SA à Savigny	<p>Tracteur Kubota LX 401 Diesel 4 cylindres / 40 cv – 29.7 kW – stage V – filtre à particules intégré, sans Adblue – turbocompresseur Transmission hydrostatique avec 3 grammes de vitesse</p>	Fr. 78'150.00 TTC
	<p>Détail des options incluses dans l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse frontale MATEV H/M 160 cm Fr. 9'600.00 - lame à neige Zaugg G3-150-2 Fr. 5'250.00 	
	<u>Les points positifs :</u>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les collaborateurs de la voirie de Servion, Oron et Lutry utilisent le tracteur Kubota et en sont très satisfaits ; • Le souhait de la voirie est de pouvoir continuer à travailler avec la société Moret Machines agricoles SA à Savigny. Il est tout proche et assure par son sérieux un bon service après-vente ; • Bonne visibilité de travail depuis la cabine ; • Bonne stabilité de roulage ; • Largeur plus adaptée à nos besoins 4cm de moins ; • Simplicité d'utilisation. 	
	<u>Le point négatif :</u>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Tracteur un peu plus bruyant que les autres. 	

Tenant compte des points positifs relevés par le service de voirie et malgré une petite différence avec le tracteur le moins cher, c'est l'offre pour le tracteur Kubota LX 401 qui a été retenue par la Municipalité.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande donc, après examen, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil communal de Jorat-Mézières, dans sa séance du 29 mars 2022,
vu le préavis municipal N° 02/2022,
entendu le rapport de la commission chargée de son étude,
entendu le rapport de la commission des finances,
considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,**

décide :

- **d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'acheter le tracteur à gazon Kubota LX 401,**
- **d'octroyer un crédit extrabudgétaire de Fr. 80'000.00,**
- **de financer cette acquisition de la manière suivante :**
 - **reprise de l'ancien véhicule LS et ses accessoires pour un montant d'environ Fr. 6'000.00,**
 - **trésorerie courante ou recours à l'emprunt si nécessaire pour le solde de Fr. 74'000.00.**
- **d'amortir l'investissement net de Fr. 74'000.00 sur 10 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 7'400.00 par le compte No 431.331.101, la première fois au budget 2023.**

Dans l'attente de votre décision, la Municipalité vous prie de recevoir, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, ses meilleures salutations.

Pour la Municipalité

Le Syndic  La Secrétaire 


Patrice Guenat Valérie Pasteris

Municipaux responsables : Mme Sonia Hugentobler et pour la commission des finances, M. Patrice Guenat

Préavis adopté par la Municipalité par circulation le 17 février 2022.